

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée sait sans doute que depuis quatre ans nous avons mis fin à un certain nombre de privilèges fiscaux dont les sociétés pouvaient profiter et qui leur permettaient de réduire leurs impôts à payer. Nous avons apporté ces changements qui commencent à donner des résultats. Les sociétés qui ne payaient pas d'impôt en paient maintenant des montants importants. De plus, nous avons institué un impôt des grandes sociétés qui procurera des recettes additionnelles d'un milliard de dollars au gouvernement du Canada. Nous prenons donc des mesures sur les points même dont la députée parle en ce moment.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE FAIRE PAYER DE
L'INTÉRÊT SUR LES IMPÔTS REPORTÉS

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le ministre sait qu'au cours de la deuxième année après la prétendue réforme fiscale, la somme des impôts reportés des sociétés a grimpé de 4 milliards de dollars. Pendant qu'il répondait à ma question, cette somme a augmenté de 70 000 dollars et à cette heure-ci, demain, elle se sera encore accrue de 10 millions de dollars. Pourquoi le ministre n'agit-il pas et ne fait-il pas payer de l'intérêt sur ces impôts reportés.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée ne comprend pas du tout le sens de ce mot. Les sociétés ne doivent pas ces sommes au gouvernement du Canada. Le député de Regina n'est pas d'accord. Il ne s'agit que d'une convention comptable. Ces sommes ne sont pas vraiment dues au gouvernement du Canada. La Loi de l'impôt sur le revenu permet, en effet, aux sociétés de payer moins d'impôt qu'elles ne le devraient d'après leurs comptes. Cependant, nous avons réduit le nombre d'échappatoires qui leur permettaient d'agir ainsi et nous perdrons moins d'argent à l'avenir. La députée dit exactement la même chose que nous. Nous avons promis de faire payer plus d'impôt aux sociétés et nous tenons promesse.

Des voix: Bravo!

Questions orales

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DU COMMERCE
EXTÉRIEUR ET DE L'INDUSTRIE DU JAPON

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de M. Hiroshi Mitsuzuka, ministre du Commerce extérieur et de l'Industrie du Japon.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UN MINISTRE DU
GOUVERNEMENT DE L'IRLANDE

M. le Président: Je voudrais également signaler aux députés la présence à la tribune de M. Vincent Brady, whip principal du gouvernement et ministre d'État au cabinet du premier ministre et à la Défense qui dirige un groupe de travail irlandais sur l'introduction de la télévision au parlement de l'Irlande.

Des voix: Bravo!

* * *

• (1440)

L'INDUSTRIE

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE—LE CONTRAT PERDU PAR
UNE SOCIÉTÉ DE WINNIPEG

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. L'Accord de libre-échange Canada—États-Unis vient de faire une autre victime au Canada.

La société LGM Graphics, une entreprise bien établie de Winnipeg, a annoncé qu'elle a perdu un contrat important d'impression de l'annuaire téléphonique de la ville de Winnipeg au profit d'une entreprise tentaculaire de Chicago, la R. R. Donnelly, suite aux changements survenus conformément à l'Accord de libre-échange. Cela va signifier une perte d'emplois et de millions de dollars pour l'économie manitobaine, et va menacer l'établissement de cette société au Dakota du Nord.

Étant donné que ce revers économique découle directement de l'Accord de libre-échange, je demande au gouvernement d'assumer la responsabilité des emplois perdus. Le ministre va-t-il non seulement offrir de l'aide, mais encore formuler lui-même des instances auprès du gouvernement conservateur du Manitoba dont relèvent les services téléphoniques pour que celui-ci annule le contrat afin de sauver les emplois de Canadiens?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, conformément à l'Accord